



VILLE DE
LA TOUR-DE-PEILZ
Municipalité

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 9/2014

le 7 mai 2014

Concerne :

Installation d'un système de défense incendie au parking des Mousquetaires.

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président
Mesdames et Messieurs,

Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet une demande de crédit de Fr. 203'000.-- pour une installation de protection incendie de type "Sprinkler" dans le parking privé communal des Mousquetaires.



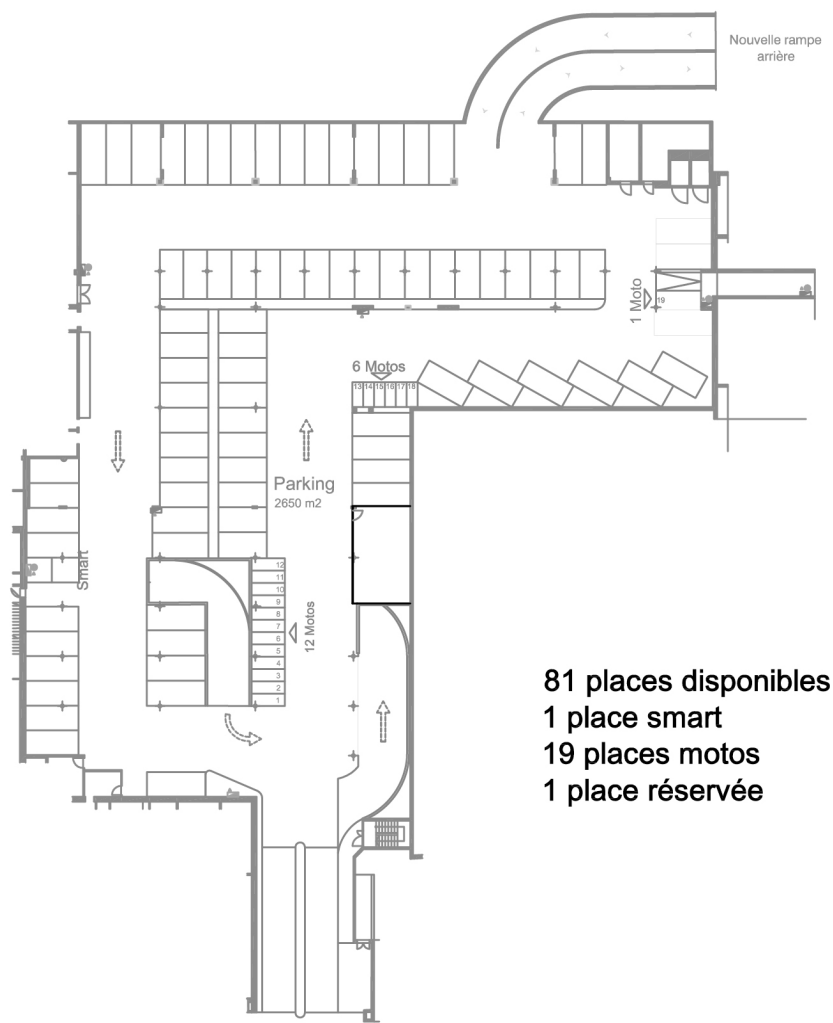
Rappel sur la construction du parking

Le parking privé communal des Mousquetaires a été réalisé en 1991. Il est de construction traditionnelle en béton. Aujourd'hui, l'accès se fait par une nouvelle entrée/sortie aménagée côté place des Terreaux.

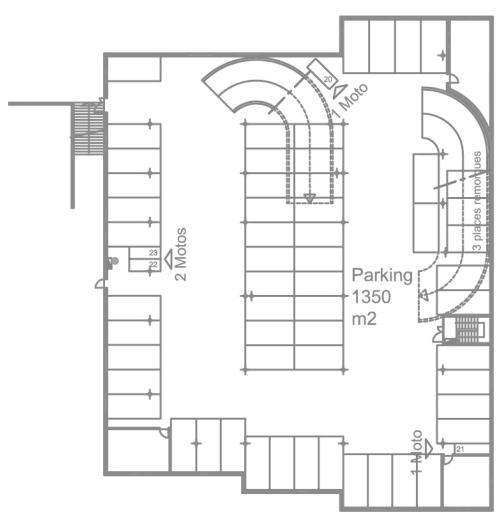
Au 1^{er} niveau, 83 places sont à disposition et, au 2^{ème}, 54 places. Les motos disposent de 23 places réparties pour 19 au niveau entrée et 4 au 2^{ème} niveau.

Il n'y a pas de liaison entre le parking existant des Mousquetaires et le futur parking des Anciens-Fossés en cours de réalisation.

Plans 1er et 2ème niveau



81 places disponibles
1 place smart
19 places motos
1 place réservée



54 places disponibles
3 places remorques
4 places motos

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 9/2014

A ce jour, 187 abonnements "voitures" (81 diurnes, 7 nocturnes et 99 permanents) et 21 abonnements "motos" sont gérés par la commune. Le revenu moyen annuel sur 10 ans, entre 2004 et 2013, se monte à Fr. 210'700.--. Pour les dépenses d'entretien, le montant se monte à Fr. 24'500.--.

Installations défense incendie actuelles

Aujourd'hui, le parking est équipé d'extincteurs, de lances incendie et d'une détection gaz. Ces installations sont sous contrat de maintenance avec des maisons spécialisées.

Les faits

Lors de la mise à l'enquête publique du nouveau parking des Anciens-Fossés et de la réalisation de la nouvelle rampe d'entrée de l'actuel parking des Mousquetaires (côté place des Terreaux), l'ECA a exigé que l'ensemble des locaux (y compris le parking couvert existant) soit doté d'une installation de prévention incendie de type "Sprinkler" reliée au centre de traitement des alarmes de l'ECA à Pully ceci, compte tenu des deux niveaux ouverts et des surfaces (2'785 m² pour le 1^{er} niveau et 1'420 m² pour le 2^{ème} niveau).

Le plan des investissements 2014 prévoit un montant de Fr. 150'000.-- pour l'exécution de ce travail.

Compte tenu de la spécificité de cette installation technique à réaliser dans un parking existant et qui devra rester en fonction lors des travaux, la Municipalité a décidé de confier l'étude à un bureau technique spécialisé.

Une installation sprinkler

Une installation "Sprinkler" se présente sous la forme d'un réseau de tuyauteries installées en partie haute des locaux à protéger. Elle est équipée de têtes spéciales appelées communément "Sprinkler". Ces têtes ont un dispositif thermosensible qui s'ouvre à une certaine température et débite de l'eau sur le secteur d'incendie. Ce réseau est alimenté en permanence en eau sous pression passant à travers un poste d'alarme.



Une buse "Sprinkler" en fonction.



Vue d'une installation en plafond.

Coût des travaux

Le cahier des charges relatif à cette installation a été élaboré par le bureau technique. Quatre entreprises spécialisées dans le domaine ont répondu à l'appel d'offre. La démarche s'est faite conformément à la procédure sur les marchés publics, sur invitation.

Crédit d'étude approuvé par la Municipalité	Fr.	16'000.--
Nouvelles prises et amenées d'eau (SIGE)	Fr.	24'000.--
Construction du local "Sprinkler" (estimation)	Fr.	30'000.--
Exécution d'un bassin étanche pour tests	Fr.	4'500.--
Centrale incendie, production air	Fr.	19'000.--
Installation du réseau sprinkler pour les deux niveaux	Fr.	86'500.--
Adaptations techniques	Fr.	3'500.--
Electricité : raccordement appareils "Sprinkler" et éclairage du local	Fr.	5'000.--
Electricité : tirage d'une ligne de transmission sécurisée (ECA) Les frais d'abonnement annuels de cette transmission se montent entre Fr. 600.-- et 800.--	Fr.	5'000.--
Divers et imprévus	Fr.	9'500.--
Montant total des travaux ttc	Fr.	203'000.--
Subside ECA sur l'installation proprement dite :	Fr.	14'024.--

CONCLUSION

Considérant l'ensemble des points figurants ci-dessus et constatant que cet objet fait partie du plan des investissements à hauteur de Fr. 150'000.--, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de La Tour-de-Peilz,

- vu le préavis municipal N° 9/2014,
- oui le rapport de la Commission chargée d'examiner le dossier,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

- d'autoriser la Municipalité à faire entreprendre les travaux d'installation d'un système de défense incendie de type "Sprinkler" au parking couvert des Mousquetaires ;
- d'accorder à cet effet un crédit de Fr. 203'000.-- à prélever par le débit du compte N° 9143.070.00 "Instal. Sprinkler parking Mousquetaires" ;
- de porter en amortissement du montant des travaux le subside de l'ECA qui se montera à Fr. 14'024.-- ;

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 9/2014

- d'amortir cet investissement par le compte 9292.001.00 "Dépenses et investissements futurs doté à ce jour de Fr. 6'510'700.-- ;
- d'accepter la réserve pour hausse légales éventuelles en 2014 ;
- de financer cet investissement par la trésorerie courante.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Le syndic : Le secrétaire :

  
Lyonel Kaufmann Pierre-A. Dupertuis

Déléguée municipale : Mme Taraneh Aminian

Adopté par la Municipalité le 14 avril 2014